

Ministère des Relations Extérieures –MRE
Département Culturel – DC
Division de Thèmes Educatifs – DCE

PROGRAMME PEC-G ETUDIANT DE GRADUATION



MANUEL DE L'ETUDIANT PEC-G

Traduction française par l'Ambassade du Brésil à Brazzaville.

PRÉSENTATION

Chers étudiants, Chères étudiantes,

Veillez recevoir nos félicitations pour votre sélection au PEC-G!

Ce document, préparé par la DCE avec la précieuse collaboration des Etudiants du PEC-G et d'autres personnes impliquées dans le programme, contient des informations générales pour vous guider pendant votre arrivée et installation au Brésil, afin de faciliter votre adaptation au pays et à rendre votre expérience sur le PEC-G plus agréable et fructueuse.

Aidez-nous à améliorer et conserver ce manuel pratique et mis à jour en envoyant des commentaires, des critiques, des doutes et des suggestions au courrier électronique dce@itamaraty.gov.br.

La Division de Coopération Educationnelle vous souhaite du succès dans votre séjour universitaire au Brésil.

SOMMAIRE

LE PEC-G	4
L'ASSISTANCE ACCORDEE A L'ETUDIANT(E) PEC-G.....	7
DEVOIRS DE L'ETUDIANT(E) PEC-G.....	7
LEGISLATION CONCERNEE.....	10
LE BRESIL	11
LES REGIONS BRESILIENNES	13
Centre-Ouest.....	13
Nord-Est.....	14
Nord.....	16
Sud-Est.....	18
Sud.....	19
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BRESIL	21
COMMUNICATION AU BRESIL	25
TELEPHONIE MOBILE.....	25
TELEPHONIE PUBLIQUE.....	26
Comment passer des appels a l'etranger.....	27
DES MESURES A PRENDRE POUR LE VOYAGE	28
CHECKLIST – AVANT LE DEPART.....	31
ARRIVEE AU BRESIL	32
LES DOCUMENTS BRESILIENS	33
L'Enrégistrement National de l'Etranger – RNE/la Carte	33
d'Identité de l'Etranger – CIE.....	
La Carte de Sécurité Sociale – CPF.....	38
TRADUCTIONS ASSERMENTEES	39
CHECKLIST – ARRIVEE AU BRESIL	40
GRADUATION ET RETOUR	41
BILLET DE RETOUR DE LA DCE.....	41
RECEPTION DU DIPLOME.....	42
CONTACT UTILES	43
ANNEXE - DECRET 7.948, DU 12 MARS 2013	44

LE PEC-G



Des étudiants du Programme et des administrateurs du PEC-G en réunion régionale d'évaluation, à Florianópolis-SC, 2005.

Créé en 1964, le Programme Etudiant de Graduation (PEC-G) offre de places gratuites dans les établissements d'enseignement supérieur (IES) au Brésil à des étudiant(e)s étrangers des pays en voie de développement avec lesquels le Brésil entretient des accords de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture ou dans des filières científico-technologiques.

L'idée de la création d'un Programme du Gouvernement pour recevoir des étudiants venant d'autres pays a surgi de

l'augmentation de la quantité d'étrangers au Brésil, pendant les années 60. On a remarqué qu'il était nécessaire d'unifier les conditions de l'échange des étudiants et de garantir un traitement égalitaire aux étudiants par les universités. De cette façon, le premier Protocole du PEC-G fut lancé en 1965. Actuellement, le Programme est régi par le Décret Présidentiel 7.948, publié en 2013, ce qui accorde un plus grand poids juridique à la régularisation du PEC-G.

Tout au long de la dernière décennie, il y a eu plus de 6.000 étudiants sélectionnés par le Programme. L'Afrique est le continent d'origine de la plupart des étudiants, notamment ceux du Cap-Vert, Guinée-Bissau et Angola. En Amérique Latine, la plupart des étudiants viennent du Paraguay, de l'Equateur et du Pérou. En Asie, c'est Timor Oriental qui possède la plus grande quantité de candidats. A chaque année, environ 400 étudiants entrent dans le Programme, tandis que 200 sont diplômés.

Le PEC-G est administré par le Ministère des Relations Extérieures (MRE), à travers la Division de Thèmes Educatifs (DCE), et par le Ministère de l'Education (MEC), à travers le Secrétariat d'Enseignement Supérieur (SESu), les deux ensemble avec les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) participantes du Programme.

Outre la coopération pour la formation de professionnels de beaucoup de pays en voie de développement, le PEC-G apporte sa contribution pour l'internationalisation et la diversification du monde académique brésilien. Pendant votre séjour au Brésil, cherchez à vous engager dans des

événements de la divulgation de la culture de votre pays. De cette manière, vous enrichirez votre vie académique et vous contribuerez pour l'ampliation de l'horizon de vos collègues.

Représentez activement votre pays au Brésil !

L'ASSISTANCE ACCORDÉE À L'ÉTUDIANT(E) PEC-G

- Une place gratuite dans des cours de graduation dans plus de 90 Institutions d'Enseignement Supérieur brésiliennes, sans aucun frais.
- Assistance médicale, odontologique et pharmaceutique par le « Sistema Único de Saúde » – Système Unique de Santé (SUS).
- Réception gratuite de tous les documents académiques (diplôme, historique scolaire et n'importe quel autre) légalisés, dans la mission diplomatique brésilienne au pays où l'étudiant s'était fait inscrire au PEC-G.

DEVOIRS DE L'ETUDIANT(E) DU PEC-G

- Observer les normes du PEC-G, définies par le Décret 7.948/13 (en annexe).
- Observer les normes et règles propres de l'IES où il (elle) étudie.
- Observer la législation brésilienne.
- Tenir à jour son passeport, le visa temporaire d'étudiant (VITEM-IV) et l'Enregistrement National d'Etranger (RNE).
 - Dès son arrivée au Brésil, l'étudiant(e) PEC-G aura 30 (trente) jours pour se présenter à la Police Fédérale et demander son RNE.

- L'étudiant(e) PEC-G devra demander la prorogation de son VITEM-IV, auprès de la Police Fédérale, 30 jours avant l'expiration du visa, sans quoi il (elle) risquera de payer une amende journalière, appliquée immédiatement après l'expiration du visa, du moment qu'il (elle) devient illégal(e) au Brésil.
- Maintenir, pendant son séjour au Brésil, exclusivement le visa d'étudiant, soit le visa temporaire IV (VITEM-IV).
 - L'étudiant(e) qui obtient un visa différent du VITEM-IV sera éliminé du Programme.
- Ne pas s'impliquer dans des questions de la politique intérieure et extérieure brésilienne, selon l'article 107 de la Loi 6.815/80.
- Compter sur de suffisantes ressources financières pour entretenir son séjour au Brésil: logement, nourriture, transport, habillement, matériel scolaire, etc.
- Se dédier exclusivement aux études.
- Ne pas exercer d'activité rémunératrice qui démontre un lien d'emploi ou qui entraîne le paiement de salaire ou d'honoraires par des services prêtés.
 - Il est pourtant prévu la participation d'étudiant(e) PEC-G dans des stages, des activités de recherche, d'extension et d'autres liées aux IES, du moment que la législation

concernant les étrangers résidents temporaires soit observée. Dans ces cas, l'étudiant(e) PEC-G pourra recevoir une bourse, dès qu'aucun lien d'emploi ne soit établi ni le paiement de salaire par services prêté ne soit figuré.

- Maintenir à jour, auprès de l'IES, son adresse au Brésil, son numéro de téléphone et son e-mail, aussi bien que les données de contact de ses parents et/ou des sponsors dans le pays d'origine.
- Informer à la Police Fédérale tout changement d'adresse au Brésil, au maximum 30 (trente) jours après le déménagement.
- Rentrer immédiatement à son pays d'origine dans les cas suivants:
 - Après la fin des études;
 - Dans le cas d'échec à l'examen CELPE-Bras appliqué au Brésil (pour les candidats des pays où l'examen n'a pas lieu), selon les normes de l'Avis de Sélection du PEC-G; et/ou
 - S'il est éliminé de l'IES par conduite inappropriée, échec ou abandon des études, suivant les termes de la législation spécifique, il ne pourrait pas être accepté par une autre IES appartenant au PEC-G.

- Recevoir ses documents académiques (diplôme, les menus et la transcription) exclusivement à la Mission diplomatique brésilienne où il s'était fait inscrire au PEC-G.
- Rester informé(e) sur ses obligations et engagements en tant qu'Etudiant(e) PEC-G par des consultations régulières aux pages web de SESu/MEC, de la DCE/MRE et ses IES.

LEGISLATION CONCERNEE

- **Loi 6.815/80**: définition des droits et des devoirs, aussi bien que l'établissement des conditions de permanence au Brésil.

Lien: www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/l6815.htm

- **Décret 86.715/81**: qui régle la Lei 6.815/80 définissant le statut juridique des étrangers au Brésil.

Lien:

www.planalto.gov.br/ccivil_03/decreto/Antigos/D86715.htm

- **Décret 7.948/13**: régulant le Programme d'Etudiant-PEC-G de Graduat – PEC-G.

Lien: <http://www.dce.mre.gov.br/PEC/PEC-G.php>

(en portugais, espagnol, français et anglais)

LE BRÉSIL



Carte Politique du Brésil.

Nom officiel: République Fédérative du Brésil

Surface: 8 515 767,049 km². Il est le pays le plus grand de l'Amérique du Sud, en occupant 47% de son terroir. C'est aussi le cinquième pays du monde par sa dimension

Population: 205 133 000 (estimée en novembre 2015)

Climat: Tropical, Subtropical, Tempéré, Equatorial et Semi-Arid

Frontières: Venezuela, Guyana, Suriname, Guyane Française, Colombie, Bolivie, Pérou, Argentine, Paraguay et Uruguay

Langue Officielle: Portugais

Gouvernement: République fédérative présidentielle

Capitale: Brasília

Indépendance: le 7 septembre 1822

Religion: Le Brésil est un Etat laïque, où l'exercice libre des cultes religieux est assuré par la Constitution Fédérale.

Monnaie: Real (BRL)

DDI: 55

Code d'internet: .br

Page web: www.brasil.gov.br

Le Brésil se compose de 26 Etats et un District Fédéral. Le Bureau Brésilien de Géographie et Statistique (IBGE) divise le pays en cinq blocs ou régions territoriales, regroupés sur la base de traits physiques, humaines, économiques et sociaux communs.

LES REGIONS BRÉSILIENNES

Centre-Ouest



Brasília, capital du Brésil.

La Région Centre-Ouest se compose des états de Goiás (GO), Mato Grosso (MT) e Mato Grosso do Sul (MS) et du Distrito Federal (DF). Elle occupe 18,86% du terroir brésilien, avec une population d'environ de 12 millions d'habitants (12.245.097 en novembre 2015), ce qui fait que la région Centre-Ouest soit celle de population plus petite du pays.

Le climat y est tropical, d'été pluvieux, entre octobre et mars, et d'hiver sec, entre avril et septembre. Pendant les mois de juillet et août, quand la sécheresse bat son plein, l'humidité de l'air atteint des niveaux très bas, surtout au Distrito Federal.

Le relief de la région est composé du plateau avec une végétation prédominante de savane, et la Plaine du Pantanal, l'une des plus grandes zones humides du monde, avec une végétation très variée. La région du Pantanal est reconnue

mondialement pour sa biodiversité, étant une destination importante pour l'éco-tourisme.

Dans les années 60, l'occupation humaine du Centre-Ouest a été accélérée par le transfert de la capitale fédérale à Brasília. La forte concentration de la population est due à l'arrivée massive des migrants venant des autres régions du pays.

Dans les zones rurales, l'élevage extensif est l'activité la plus importante. Dans les zones rurales, l'élevage sur des grandes étendues est l'activité la plus importante. La plus grande ville de la région est Brasilia, la capitale fédérale, où siègent les pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire, outre les Ambassades et la plupart des organes fédéraux.

Les villes les plus grandes:

Brasília – DF

Goiânia – GO

Campo Grande – MS

Nord-Est



Fortaleza, capital du Ceará.

C'est la région qui possède la plus grande quantité d'états (neuf au total): Maranhão (MA), Piauí (PI), Ceará (CE), Rio Grande do Nord (RN), Pernambuco (PE), Alagoas (AL), Sergipe (SE), Paraíba (PB) e Bahia (BA). Cette région occupe 18% du terroir national et possède le plus long littoral atlantique du pays.

La région Nord-Est est le berceau de la colonisation portugaise au pays, de 1500 à 1532, basée sur l'extraction de pernambouc ou bois-brésil, dont la teinture était utilisée pour teindre les habits de la noblesse européenne. La première capitale du Brésil, Salvador (en ce moment capitale de l'état de Bahia) a été fondée en 1549. Le Nord-Est fut le centre financier du Brésil jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, sous le capitanat de Pernambuco lequel a été le centre de la production principal de la colonie et dont la capitale, Recife, devint une ville de grande importance économique.

La température annuelle moyenne de la région se situe entre 20° et 28°C, avec quatre types de climats : équatorial humide, présent dans une petite partie de l'état du Maranhão, dans la région du nord-est, à la frontière avec l'état du Piauí; humide maritime du littoral de l'état de à celui de l'état de Rio Grande do Norte; tropicale dans les états de Bahia, Ceará, Maranhão et Piauí, et semi-aride à l'intérieur de la région (9/15 du total se trouve sous le climat semi-aride. La végétation de la région Nord-est inclue la Forêt Atlantique, au littoral, et la Forêt des Cocotiers, dans la sous-région nommé Mi-Nord (correspondant surtout aux états de Maranhão et Piauí), tout le Nord-est possède une diversité d'écosystèmes divers, tels

que les mangroves, la Caatinga (écorégion terrestre du WWF appartenant au biome des déserts et brousses xériques de l'ecozone néotropicale) et le Cerrado, entre autres.

Le Nord-Est abrite presque 30% de la population brésilienne, étant la deuxième région plus peuplée du pays.

Le nombre des villes situées au bord de la mer, en symbiose avec la beauté naturelle, contribue au développement du tourisme. Sur le littoral, la spécialité culinaire est les poissons et des fruits de mer. A l'intérieur de la région, on consomme plus de la viande salée.

La région Nord-est bénéficie depuis la fin des années 2000 d'une forte croissance économique, avec une amélioration significative dans la répartition des revenus.

Les villes les plus grandes:

Salvador – BA

Fortaleza – CE

Recife – PE

Nord

A Région Nord se compose des états suivants: Acre (AC), Amapá (AP), Amazonas (AM), Pará (PA), Rondônia (RO), Roraima (RR) et Tocantins (TO).

C'est la plus grande région du pays en extension territoriale, occupant l'équivalent de 42,27% du territoire brésilien,

supérieur à la superficie de l'Inde et un peu inférieure à celle de l'Union Européenne.

En revanche, cette région présente la plus faible densité de population, qui est formée en grande partie de Métis (mamelucos), descendants des autochtones et des Portugais, concentrée surtout dans les capitales des états. La plupart de la région présente un climat équatorial super humide. La Forêt amazonienne est la végétation prédominante et la région possède le plus grand bassin versant dans le monde, le bassin de l'Amazonie, formé par l'Amazone et ses affluents.

L'Économie de la région repose sur des activités industrielles, de l'extraction végétale et des minéraux, notamment le pétrole et le gaz, de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que sur le tourisme.

Les villes les plus grandes:

Manaus – AM

Belém – PA

Ananindeua – PA



Belém, capital do Pará.

Sud-Est



São Paulo, capital de São Paulo.

La région comprend les états de São Paulo (SP), Espírito Santo (ES), Rio de Janeiro (RJ), et Minas Gerais (MG).

C'est la plus importante région industrielle, commerciale et financière du pays. Très urbanisé, elle a le plus grand PIB, ainsi que les deux villes les plus peuplées du Brésil : São Paulo, avec environ de 11 million d'habitants, et Rio de Janeiro, avec environ 6 million.

Malgré l'occupation de seulement 10,6 % du territoire national, le sud-est concentre plus de 40 % de la population brésilienne

Le climat prédominant est l'Atlantique tropical, sur la côte et le tropical d'altitude sur les plateaux. La végétation originale de forêt atlantique, a été presque entièrement dévasté pendant l'occupation de l'intérieur, en particulier pour l'expansion des champs de café, qui était l'une des raisons

pour lesquelles la région a reçu beaucoup d'immigrants européens et japonais. Ces immigrants s'installent principalement dans l'état de São Paulo, où ils ont laissé une grande influence culturelle.

L'économie est forte et industrialisée, produisant d'acier pour les voitures et les avions et du ciment. L'agriculture est très développée, avec une production élevée et de bonnes qualités techniques. Il y a, dans la région, l'élevage des bovins à grande échelle et une importante production fruitière (orange, canne à sucre et café, surtout). Minas Gerais extrait la grande variété de minerais; Rio de Janeiro et Espírito Santo sont les plus gros producteurs de pétrole du pays.

Les villes les plus grandes:

São Paulo – SP

Rio de Janeiro – RJ

Belo Horizonte – MG

Sud

La région du sud est composée de trois États : Paraná (PR), de Santa Catarina (SC) et de Rio Grande do Sul (RS).

En occupant 6,8 % du territoire national, est la deuxième région la plus riche. Ses taux d'alphabétisation, d'éducation, de santé et de bien-être social sont les plus élevés du pays.

Le climat subtropical, avec les températures les plus faibles du pays, prédomine sur la région. Outre les vestiges de la forêt

de sapin (*Araucaria*), la région sud est couverte de sous-bois, favorisant ainsi l'élevage, qui est l'une de ses principales activités économiques. L'agriculture se pratique à grande échelle, en utilisant des techniques modernes, qui fournissent une bonne production de blé, soja, maïs, riz, haricots et tabac.

Le climat plus froid, soumis à des gelées et des chutes de neige occasionnelles et l'architecture de style européen contribuent à attirer des touristes en hiver. Sur la côte de Santa Catarina et Paraná, il y a un grand flux touristique en été.

Les villes les plus grandes:

Curitiba – PR

Porto Alegre – RS

Joinville – SC



Curitiba, capital do Paraná.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AU BRÉSIL



Universidade Federal do Paraná - UFPR, l'une des universités les plus anciennes du Brésil.

L'enseignement supérieur brésilien est régi essentiellement par les lois 9 394/96, 9 131/95, 95/9 192, par les arrêtés et les résolutions du Conseil National de l'éducation et par les lois et les règlements internes des institutions d'enseignement supérieur (IES).

L'éducation nationale est composée des systèmes suivants: système éducatif fédéral; les systèmes éducatifs des États et du District fédéral; et systèmes d'enseignement municipal. Les cours sont dispensés dans les établissements d'enseignement

supérieur avec dénominations diverses, telles que universités, centres universitaires et les collèges. En savoir plus sur la classification des établissements d'enseignement supérieur à la page d'accueil du DCE: www.dce.mre.gov.br/nomenclatura_cursos.html



Universidade Federal do Ceará - UFC.

L'IES peut être publique ou privée. Les institutions publiques sont créées et maintenues par le gouvernement à trois niveaux : fédéral, provincial et municipal. Les établissements privés sont créés et gérés par des personnes morales de droit privé, lucratives ou non. Dans les IES publiques de premier cycle de l'enseignement supérieur et de troisième cycle stricto sensu est libre, en vertu de la norme constitutionnelle. Dans les établissements privés, il ya a le paiement des frais pour les cours de troisième ou de quatrième cycle. Des IES des système fédéral et provincial et des institutions privées participent au PEC-G. Les étudiants du PEC-G sont exemptes du paiement de tout frais tout au long du cours.

Selon le Recensement de l'Education Supérieure de 2010 de l'Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa Anísio Teixeira (INEP), il y a au Brésil 2.377 IES (278 publiques et 2099 privées).

L'accès aux cours supérieurs de graduat a lieu par classification dans des processus sélectifs propres, ouverts à des candidats ayant terminé le niveau moyen ou équivalent.



Universidade Estadual de Campinas - Unicamp.

L'éducation supérieure s'organise dans les modalités suivantes:

- **Graduation**, qui comprend le Baccalaureat Universitaire et la Licence;
- **Graduation technologique**, qui accorde le degré de technicien en technologie à celui qui le conclut;

- **Post-graduat**, composée par les niveaux de spécialisation (post-graduat *lato sensu*), maîtrise et doctorat (post-graduat *stricto sensu*);
- **Extension**, représentée par des cours libres et ouverts à des candidats qui remplissent les exigences déterminées par les institutions d'enseignement.

Dans l'ensemble du graduat, le Baccalauréat est le titre désigné au professionnel de plusieurs domaines de la connaissance qui va agir dans de différents volets de travail et activités, comme pratique professionnelle spécifique, développement d'études et des recherches, carrière universitaire, développement de supervision et assistance en général. D'autre part, la Licence est destinée à la formation de professeurs habilités à exercer le magistère dans des écoles d'enseignement infantile, fondamental et moyen. Pour cela, le cursus comprend des disciplines pédagogiques.

Dans un même domaine de connaissance, quelques cours peuvent permettre plusieurs habilitations.

L'année scolaire régulière, indépendante de l'année civile, somme au minimum deux-cents jours de travail académique effectif, sans compter le temps réservés pour les examens finaux, si c'est le cas.

COMUNICACION AU BRÉSIL

TELEPHONIE MOBILE

Le Brésil est l'un des plus grands marchés de téléphonie mobile au monde. Plusieurs entreprises offrent des plans avec de différents coûts et services, qui peuvent inclure connexion à l'internet, l'envoi des sms et des appels gratuits dans le même réseau. Les plans sont pré et post-payés.

Pré-payés: Ils fonctionnent par un système de crédits qu'on peut acquérir à tout moment. Les crédits sont insérés au compte de l'abonné à travers l'achat des cartes dont les valeurs varient entre R\$ 20,00 et R\$ 100,00 (de vingt à cent reais) et qu'on peut trouver un peu partout. Chaque carte possède un code numérique au verso qui, une fois inséré au système, ajoute des crédits au compte de l'abonné.

Au fur et à mesure que l'abonné fait des appels, les crédits dans son compte sont consommés. Le téléphone cellulaire informe l'abonné quand son crédit est prêt à finir, le moment où il faut acquérir une nouvelle carte d'appels.

Le plus grand avantage des plans pré-payés est la possibilité d'un contrôle efficace des coûts des appels téléphoniques.

Post-payés: Dans cette modalité, l'abonné commande un bouquet de services de l'opérateur (total de minutes d'appel, des sms, la connexion à l'internet etc.) qui payera par mois.

Normalement, la facture inclue la valeur du bouquet accordé, indépendamment du fait de que tous les services auront ou non été utilisés, et, encore, dans le cas où l'abonné dépasse le limite du plan, la facture présentera une valeur majorée.

Les avantages des plans post payés sont la possibilité de choisir, parmi une variété de bouquets de service, celui qui est le mieux adéquat aux besoins et aux habitudes de l'abonné et la continuité de la prestation des services, même après que la limite du plan soit dépassé.

TELEPHONIE PUBLIQUE



Téléphone publique.

Les téléphones publics, connus par "orelhões", peuvent être trouvés aux gares de chemins de fer ou des autocars, à l'angle de beaucoup de grandes avenues dans les villes, dans de différentes boutiques, et dans de centres de commerce. Il

faut avoir une carte téléphonique pour passer un appel à travers ces appareils.

En ce moment, comme résultat de l'expansion de l'usage des téléphones cellulaires, les téléphones publics sont de moins en moins utilisés.

COMMENT PASSER DES APPELS A L'ETRANGER

Pour passer un appel international à partir du Brésil, il faut suivre la procédure suivante:

00 + [code de l'opérateur au Brésil] + [code du pays (DDI)] + [code de la ville/aire (si c'est le cas)] + [numéro du téléphone]

Par exemple, pour appeler le numéro 123-4567, de l'Angola (code du pays: 244), dans la ville de Luanda (code de la ville: 2), on doit composer:

00 + [code de l'opérateur au Brésil] + 244 + 2 + 1234567

DES MESURES A PRENDRE POUR LE VOYAGE

- Contactez la représentation diplomatique brésilienne où vous avez fait votre inscription pour le PEC-G de manière à commencer les procédures pour l'obtention de votre visa d'étudiant(e) (VITEM-IV).
- Consultez la coordination du PEC-G de votre université (cherchez les numéros de contact dans le volet "Calendários e Contatos das IES" de la section PEC-G sur la page web de la DCE:
www.dce.mre.gov.br/PEC/G/estudantes/calendarios_contato_s.php) pour confirmer les dates de votre présentation et demander des informations concernant votre arrivée, accueil et options de logement.
- Consultez aussi la page web de l'université du moment que beaucoup d'entre elles possèdent du matériel informatique spécifique pour les étudiants du PEC-G.
- Contrôlez les documents que vous devrez présenter à l'IES au moment de votre immatriculation dans le volet "Matrícula" de la section du PEC- G dans la page web de la DCE: www.dce.mre.gov.br/PEC/G/estudantes/matrricula.php
- C'est possible d'avancer les mesures pour l'obtention de votre Enregistrement National de l'Étranger (RNE) tout en étant encore dans votre pays d'origine. Voyez les informations sur le topique "Enregistrement National de l'Étranger – RNE/ Carte d'Identité de l'Étranger – CIE".

- Il existe déjà plusieurs groupes d'étudiants PEC-G dans les réseaux sociaux. Vérifiez si l'un d'eux peut vous offrir plus d'informations à propos de la ville et/ou l'IES où vous allez.



Paysage d'hiver en 2013 à Caxias do Sul, au Rio Grande do Sul - RS.

- Renseignez-vous à propos du coût de vie de la ville de votre destination. La page web www.custodevida.com.br contient des informations à propos de plusieurs villes brésiliennes.
- Assurez-vous de la saison de la ville où vous arriverez et le climat de la région du pays à laquelle vous vous adresserez, de façon à apporter des habits convenables.
- Incluez dans votre bagage des draps et des serviettes, aussi bien que des produits d'hygiène personnelle, pour vos premiers jours au Brésil.
- Renseignez-vous à propos des distances et moyens de transport de l'aéroport brésilien de votre arrivée et la ville où se trouve(nt) l'université et/ou le logement.
- Soyez informé(e) qu'il faut faire une réservation de logement – temporaire ou permanent - avant votre arrivée.

- Obtenez les données de contact de la représentation diplomatique de votre pays au Brésil, si elle existe, pour toute urgence.
- Si vous ne parlez pas le portugais, achetez ou préparez un petit dictionnaire avec des phrases brésiliennes utiles.



Billets de Real.

- Prenez connaissance des billets et des monnaies du Real à la page web de Banco Central, par le lien www.bcb.gov.br/pt-br/#!/n/CEDMOED La page fournit aussi des orientations pour qu'on puisse identifier des billets faux: www.bcb.gov.br/htms/mecir/seguranca/comoagir.asp.
- Consultez la Carte de Change de la Banque Centrale, pour obtenir des informations à propos de comment recevoir de l'argent à partir de l'étranger: www.bcb.gov.br/rex/cartilha/cartilha_cambio_envio_recebimento_pequenos_valores.pdf

CHECKLIST – AVANT LE DEPART

- Contacter l'IES** pour vérifier la date de votre présentation
- Obtenir le visa d'études** auprès de la représentation diplomatique brésilienne dans votre pays
- Préparer les documents pour l'immatriculation** (la traduction assermentée pourra être faite au Brésil)
- Avoir le billet aérien** pour le voyage
- Vérifier le climat de la région** et la saison de l'année où vous arriverez au Brésil, dans le but d'avoir des habits adéquats
- Etre en possession d'un montant d'argent** suffisant pour vos premières dépenses au Brésil
- Avancer les mesures pour l'obtention du **RNE** (recommandé)
- Réserver un logement** provisoire ou permanent au Brésil (recommandé)

ARRIVEE AU BRÉSIL

- Lorsque vous quittez l'aéroport, il est important de faire attention à la sécurité dans le choix du transport. Cherchez des informations auprès des fonctionnaires ou des entreprises reconnues pour pouvoir sélectionner le meilleur service de votre ville d'arrivée.
- Ayez suffisamment d'argent comptant pour les premières dépenses, du moment que l'ouverture d'un compte bancaire peut prendre du temps. Souvenez-vous qu'il y aura des dépenses concernant l'obtention des documents.
- A l'arrivée, si vous avez besoin de changer de l'argent en monnaie locale (Real), adressez-vous à une agence de change à l'aéroport, et pas à des gens privés qui parfois assiègent les passagers. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ne pas changer beaucoup d'argent à la fois.
- Si possible, il est toujours utile d'avoir une carte de la banque de votre pays d'origine.
- Dans le cas où vous devez faire faire la traduction assermentée de vos documents pour l'immatriculation, consultez la page web <http://drei.smpe.gov.br/assuntos/juntas-comerciais> pour obtenir des données à propos des Registres de Commerce et des Sociétés dans tous les états du Brésil. Celles-ci peuvent vous donner des informations concernant des traducteurs

officiels et, parfois, les valeurs des traductions dans l'état de votre destination.

➤ Gardez toujours une table de conversion de la monnaie de votre pays pour le Real, ce qui vous permettra d'avoir une idée de vos dépenses. Il est aussi intéressant d'avoir un “plan” pour mieux contrôler vos dépenses.

LES DOCUMENTS BRÉSILIENS

Enregistrement National de l'Etranger – RNE/Carte d'Identité de l'Etranger – CIE

Lorsqu'il(elle) arrive au Brésil, l'étudiant(e) PEC-G a 30 jours pour se présenter au bureau de la Police Fédérale le plus près et demander son Enregistrement National de l'Etranger (RNE), un numéro d'identité qui légalise son long séjour au pays. Dans le cas où l'intéressé(e) ne se présente pas dans le délai de 30 jours de son entrée dans le pays, il(elle) payera une amende correspondante à chaque jour de retard.

Après avoir présenté ses documents, l'étudiant(e) recevra de la Police Fédérale un récépissé qui joue le rôle de la Carte d'Identité de l'Etranger (CIE) jusqu'à l'émission de celle-ci, ce qui parfois prend beaucoup de temps.

Voyez plus d'informations sur le RNE à la page web de la Police Fédérale: www.pf.gov.br/servicos-pf/estrangeiro.



Carte d'Identité de l'Etranger - CIE.

Frais

L'émission du RNE/CIE et son renouvellement exigent le paiement de frais. Le paiement peut être fait dans n'importe quelle banque, maisons de loterie, agence postale et correspondants bancaires, par la présentation des Guias de Recolhimento da União (GRUs), qui sont gérés à la page web de la Police Fédérale. A chaque frais il y a une GRU correspondante.

Service: RNE/CIE Première Fois

Code de Dépense STN: 140120

Valeur: R\$ 204,77

Service: RNE/CIE Renouvellement

Code de Dépense STN: 140082

Valeur: R\$ 106,45

Comment solliciter le RNE

- Remplissez le formulaire électronique disponible à l'option "Requerer Registro, Emissão/Renovação de Cédula de Identidade de Estrangeiro, e Anistia - Agendamento" de la page web de la Police Fédérale et/ou au lien <https://servicos.dpf.gov.br/sincreWeb/>.
- Après le remplissage du formulaire électronique, le système va informer la possibilité de fixer la date et l'heure du rendez-vous.
- Ensuite, cliquez sur Salvar et imprimez le formulaire rempli et les GRUs (Guias de Recolhimento da União) correspondantes, en faisant attention aux orientations concernant la configuration de l'imprimante.
- Adressez-vous à l'unité de la Police Fédérale où vous avez fixé rendez-vous ou, dans le cas où aucun rendez-vous n'a été fixé, allez au bureau de la Police Fédérale le plus proche d'où vous allez fixer résidence, avec tous les documents exigés.

Les Documents nécessaires pour demander le RNE/CIE

- a) Original du Certificat Consulaire ou de la demande de visa;
- b) Original du passeport en cours de validité;
- c) Copie authentifié des pages du passeport qui ont été déjà utilisées (on pourra les faire authentifier chez un notaire ou par un fonctionnaire de la Police Fédérale);
- d) Copie authentifiée de la Carte d'Entrée;
- e) 02 (deux) photos 3X4 récentes, couleur sur fond blanc;
- f) Récépissé du paiement de le taux correspondant.

Remarques

- C'est possible de faire les copies des documents, se munir des photos et fixer rendez-vous sur la page de la Police Fédérale avant d'arriver au Brésil, pour accélérer les procédures. Autrement, il n'est possible d'authentifier les copies qu'au Brésil.

- Du moment que l'étudiant(e) possède déjà son billet d'avion et connaît déjà la date de son arrivée au Brésil, il doit essayer de prendre rendez-vous avant le départ, puis que le temps d'attente pour passer l'interview et recevoir les documents est parfois long.

- Du moment que la documentation a déjà été délivrée auprès de la Police Fédérale, il est possible d'accompagner les procédures du RNE par l'e-mail estrangeiros@dpf.gov.br ou par le lien www.dce.mre.gov.br/estrangeiros/vistos_e_documentacao.php. L'intéressé peut aussi chercher son nom au portal du Diário Oficial da União (DOU), par le lien <http://portal.imprensa nacional.gov.br/>, pour vérifier si son enregistrement a déjà été publié.

Renouvellement du RNE

La demande de renouvellement du RNE doit être faite avant l'expiration du document, sous peine d'amende.

L'étudiant(e) devra ouvrir la page web de la Police Fédérale, remplir le formulaire disponible au lien

servicos.dpf.gov.br/sincroWeb/ et fixer rendez-vous de jour et heure, selon des instructions sur la page.

Documents nécessaires pour solliciter le renouvellement du RNE

- a) Formulaire rempli et signé par l'étudiant(e);
- b) Deux photos couleur sur fond blanc, dimensions 3x4;
- c) Copie authentifiée, nette et complète du passeport (y compris les pages vierges);
- d) Copie authentifiée du RNE ou du récépissé d'enregistrement du RNE;
- e) Attestation scolaire à jour comme quoi l'étudiant(e) répond aux exigences quant aux réussites/échecs (Cursus Scolaire);
- f) Attestation d'immatriculation, émise par l'IES;
- g) Preuves de moyens de subsistance (Terme de Responsabilité Financière ou document de l'IES ou de son gouvernement comme quoi l'étudiant(e) bénéficie d'une bourse);
- h) Récépissé du paiement de les taux correspondants.

Remarques importantes

- L'étranger(ère) enregistré(e) au Brésil se voit obligé à informer le Ministère de la Justice de tout changement de domicile ou résidence, dans les 30 jours qui suivent le déménagement.

- Lorsqu'il se présente à une unité de la Police Fédérale, l'étudiant(e) doit porter tous ses documents personnels et une preuve de domicile. Le remplissage du formulaire avec

erreurs, notamment le CPF, peut retarder avancement des procédures.

- Dans le cas de perte ou vol du RNE, les mêmes procédures pour le renouvellement du document doivent être observées. Dans ce cas il faut payer plus, soit R\$ 502,78.
- Les délais pour le renouvellement du visa d'études ne sont pas prorogés. Le délai échoué, la présence de l'étudiant au Brésil devient illégale : il ne peut pas fréquenter l'IES et doit quitter le pays.

La Carte de Sécurité Sociale – CPF

Le Cadastro de Pessoa Física (CPF), contrôlé par pela Secrétariat Fédéral des Revenues du Brésil (RFB), est un document exigé pour toutes les transactions au Brésil, y compris l'immatriculation à l'IES, l'ouverture d'un compte bancaire et la signature de contrat de location. L'étudiant peut demander son inscription au CPF au Brésil ou dans les représentations diplomatiques brésiliennes à l'étranger.

D'autres informations à propos du CPF sont disponibles au lien

[http://idg.receita.fazenda.gov.br/orientacao/tributaria/cadastros/cadastro-de-pessoas-fisicas-cpf/assuntos-relacionados/perguntas-e-respostas.](http://idg.receita.fazenda.gov.br/orientacao/tributaria/cadastros/cadastro-de-pessoas-fisicas-cpf/assuntos-relacionados/perguntas-e-respostas)

Pour se faire inscrire au CPF, les étrangers doivent présenter un document d'identité valable au pays d'origine, avec traduction assermentée, ou RNE/CIE (Registro Nacional de

Estrangeiro/Cédula de Identidade de Estrangeiro), ou Passeport, ou Récépissé du RNE ou ses données sont enregistrées.

TRADUCTIONS ASSERMENTEES

Dans le cas où ses documents scolaires ne sont pas en portugais, l'étudiant(e) devra faire produire des traductions assermentées pour l'immatriculation auprès de l'IES.

La traduction assermentée légalise tout document étranger au Brésil. Elle est faite par le professionnel accrédité comme "Traducteur Publique et Interprète Commercial" de l'état où il habite et qui soit habilité dans la langue du document original. Les prix des traductions sont fixés par les Registres de Commerce et des Sociétés de chaque état. Cela signifie que pour la traduction de certains documents il y a qu'une seule valeur à payer.

CHECKLIST – ARRIVEE AU BRÉSIL

- **Se présenter à la Police Fédérale** dans les 30 jours après son arrivée, pour demander la RNE/CIE
 - o Prendre **rendez-vous**
 - o Payer les **frais**
 - o Fournir les **documents nécessaires**

- Se faire inscrire au **CPF**

- **Ouvrir un compte bancaire** (pour cela, il faut avoir déjà CPF et RNE ou son récepissé)

- **Faire des traductions assermentées** des documents pour l'immatriculation, s'il faut

- **Se présenter à l'IES** pour l'immatriculation

GRADUATION ET RETOUR

L'objectif principal du PEC-G est de former des professionnels qui vont appliquer les connaissances acquises au Brésil au profit de leurs pays. C'est pour cela qu' au moment de son entrée dans le Programme, l'étudiant(e) s'engage à rentrer dans son pays après la graduation.

BILLET DE RETOUR DE LA DCE

Sous certaines conditions, la DCE pourra accorder le billet de retour au pays d'origine à l'étudiant(e) finaliste qui:

- ait bénéficié de la Bolsa Mérito¹ à n'importe quel moment du cours, ou
- fasse preuve d'incapacité financière pour soutenir les frais de son retour.

Il incombe à l'IES de l'étudiant(e) de demander officiellement le bénéfice. Le billet sera délivré pour le trajet le moins cher disponible pour la date d'embarquement informée, qui ne devra jamais être ultérieure à la date de validité du visa d'études. Pour des informations complémentaires à propos de la concession de billet de retour, veuillez consulter la page web de la DCE.

¹ Pour des informations concernant la Bolsa Mérito et d'autres avantages financiers offerts par le Gouvernement Brésilien aux étudiants-convention, veuillez consulter la page de la DCE, au lien www.dce.mre.gov.br/PEC/G/estudantes/bolsas.php.

RECEPTION DU DIPLOME

Proche de la fin des cours, l'étudiant(e) PEC-G doit vérifier, auprès de l'IES, les procédures requises pour l'obtention de son diplôme.

Tel qu'établi par le Décret 7.948, le (la) gradué devra retirer ses documents académiques authentifiés (diplôme, relevé de notes et menus) personnellement, à l'Ambassade ou Consulat du Brésil où il (elle) s'était fait(e) inscrire pour le PEC-G.

Lorsqu'il (elle) reçoit ses documents et diplôme, l'étudiant(e) finaliste devra:

- Contrôler si toutes les données et authentications sont correctes. Toute irrégularité doit être informée, pour que la correction soit demandée auprès de l'institution responsable.
- Signer au verso du diplôme, en présence de fonctionnaire de l'Ambassade ou Consulat.

CONTACTS UTILES

**SECRETARIAT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DU
MINISTERE DE L' EDUCATION - SESU/MEC**

Page web: portal.mec.gov.br/sesu

Coordonnateur du PEC-G: Rafael Duarte

Téléphone: (61) 2022-8181

e-mail: Rafael.duarte@mec.gov.br

**DIVISION DE THEMES EDUCATIFS DU
MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES - DCE/MRE**

Page web: www.dce.mre.gov.br

Coordonnatrice du PEC-G: Elisa Mendes

Téléphone: (61) 2030-8564

e-mail: elisa.mendes@itamaraty.gov.br

Présidence de la République: www.planalto.gov.br

Ministère de la Justice: www.justica.gov.br

Département de la Police Fédérale: www.dpf.gov.br

Secrétariat Fédéral des Revenues:

www.receita.fazenda.gov.br

Police Militaire: 190

Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU): 192

Pompiers: 193

Police Civile: 197

ANNEX - DECRET N° 7.948, DU 12 MARS 2013

(Ce Décret est aussi disponible en portugais et en traductions non officielles en anglais et espagnol, à la page de la DCE, au lien www.dce.mre.gov.br/PEC/PEC-G.php)

Dispose à propos du Programme
d'Etudiant(e) de Graduat du PEC-G.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE, à l'utilisation des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 84, **caput**, point VI, alinéa "a", de la Constitution,

DECRETE:

CHAPITRE I DISPOSITIONS GENERALES

Art 1er - Le programme Etudiants-Convention de premier cycle d'enseignement supérieur (ci-après dénommé PEC-G) a pour objet la formation et la qualification d'étudiants étrangers par l'offre de places gratuites dans les cours de premier cycle des institutions d'enseignement supérieur brésiliennes (ci-après dénommées IES).

Paragraphe unique. Le PEC-G constitue un ensemble d'activités et de procédures de coopération éducative internationale, préférablement avec des pays en voie de développement, basé sur des accords bilatéraux en vigueur, et ayant pour objet la formation d'étudiants étrangers en

premier cycle d'enseignement supérieur au Brésil et leur retour dans leur pays d'origine à l'issue de cette formation.

Art 2 - Le PEC-G sera exécuté conjointement par le Ministère des Relations Extérieures et par le Ministère de l'Éducation, selon les termes du présent décret.

§1er Il incombe au Ministère des Relations Extérieures de coordonner les procédures relatives à la mise en oeuvre du PEC-G auprès des gouvernements étrangers par l'intermédiaire des missions diplomatiques et consulaires brésiliennes.

§2 Il incombe au Ministère de l'Éducation de coordonner les procédures relatives à la participation des IES au PEC-G, à l'offre de places à pourvoir, à la sélection et à l'inscription des candidats, et à la suite du Programme.

§3 Les Ministères des Relations Extérieures et de l'Éducation n'interviennent pas dans les questions de nature académique, de la compétence exclusive des IES participant au programme.

CHAPITRE II PLACES A POURVOIR

Art. 3 - Les IES intéressées participeront au PEC-G selon des termes d'adhésion spécifiques qui seront conclus avec le Ministère de l'Éducation.

Art 4 - Le Ministère de l'Éducation établira, chaque année, le nombre total de places offertes par cours dans le cadre du PEC-G après que les IES participantes aient fait part de leurs disponibilités.

§1er Le Ministère de l'Éducation pourra demander aux IES l'offre de places supplémentaires pour répondre à la demande des étudiants candidats au PEC-G et aux engagements figurant dans les accords de coopération internationale.

§2 Dans le cadre du PEC-G, seules des places dans des cours se déroulant pendant la journée ou en temps complet seront offertes.

CHAPITRE III CANDIDATURES

Art 5 - Le calendrier et le processus de sélection du PEC-G seront réglementés chaque année par une annonce officielle émise par le Ministère de l'Éducation, en accord avec le Ministère des Relations Extérieures.

Art 6 - Les étudiants candidats au PEC-G devront remplir les conditions suivantes:

I- Être résidant à l'étranger et ne pas être titulaire d'un visa permanent ou n'importe quel autre type de visa temporaire pour le Brésil;

II- Avoir l'âge compris entre 18 et 23 ans;

III- Signer la déclaration de responsabilité financière, par laquelle le candidat certifie avoir les moyens de prendre en charge ses frais de transports et de séjour au Brésil pour la durée de ses études de premier cycle d'enseignement supérieur;

IV- Signer la déclaration d'engagement, par laquelle le candidat s'engage à respecter les règles du PEC-G, et

V- Présenter le certificat de validation de l'enseignement secondaire et le certificat d'aptitude en langue portugaise pour étrangers (le Celpe-Bras).

§1er Le candidat qui n'aurait pas encore terminé l'enseignement secondaire à la date de l'inscription, pourra, à titre exceptionnel, présenter le certificat de validation de l'enseignement secondaire au moment de l'inscription à l'IES.

§2 Le candidat originaire d'un pays dans lequel il n'est pas possible de passer le Celpe-Bras pourra le passer au Brésil, une seule fois, après avoir suivi le cours de portugais langue étrangère préparatoire à l'examen du Celpe-Bras, dans les IES accréditées.

§3 Le candidat qui ne sera pas reçu au Celpe-Bras qu'il aurait passé au Brésil selon les modalités décrites à l'alinéa § 2°, ne pourra pas participer au PEC-G, et ne pourra voir prolonger son enregistrement et son temps de séjour au Brésil, en vertu

des dispositions de la Loi n° 6.815 du 19 août 1980 et du Décret n° 86.715 du 10 décembre 1981.

§4 Une nouvelle candidature au PEC-G d'un candidat sélectionné qui n'aurait pas effectué sa première inscription en IES sans en justifier la raison est interdite.

Art 7 - Après la publication du résultat de la sélection, les missions diplomatiques et consulaires brésiliennes délivreront aux candidats retenus un visa temporaire d'étudiant en vertu de la législation en vigueur.

§1er Il est de la responsabilité de l'Etudiant du PEC-G d'être en situation migratoire régulière au Brésil, ce qui traduit l'obtention du visa et la mise à jour de l'enregistrement comme étranger. Etre en situation régulière est indispensable pour que l'inscription universitaire soit effective et, par la suite, pour l'inscription dans les unités d'enseignement au début de chaque nouvelle session universitaire.

§2 l'IES veillera à ce que l'accomplissement des obligations prévues à l'alinéa §1er en fournissant les documents nécessaires pour l'enregistrement comme étranger, et n'autorisera pas l'inscription aux cours des Etudiants PEC-G en situation migratoire irrégulière

CHAPITRE IV INSCRIPTION, DELAIS ET REALISATION DU PROGRAMME

Art 8 - L'Etudiant PEC-G se présentera pour son inscription à l'université en respectant le calendrier scolaire de l'IES pour laquelle il aura été sélectionné.

Paragraphe unique. Il incombe à l'IES de vérifier les documents et la régularité de la situation migratoire de l'Etudiant PEC-G avant de procéder à son inscription effective.

Art 9 - L'Etudiant PEC-G pourra demander à changer de cours ou d'université s'il remplit les critères et les normes réglementaires des IES participant au PEC-G.

§1er Le changement de cours ne pourra se produire qu'une seule fois et uniquement à la fin de la première année d'étude, si les critères et les normes réglementaires de l'IES sont remplis.

§2 L'étudiant devra valider son cursus dans les délais requis.

§3 L'inscription pour l'obtention d'une nouvelle qualification, liée au même cours, ne sera autorisée que si le délai réglementaire d'obtention du cours initial aura été respecté.

§4 Pour l'Etudiant PEC-G bénéficiant d'une bourse d'études ou d'une aide financière, le changement de cours sera conditionné à l'avis favorable de l'institution contributrice, qu'elle soit gouvernementale ou privée.

§5 L'IES devra communiquer sans délais le changement de cours au Ministère de l'Education et au Ministère des Relations Extérieures.

Art. 10. Le transfert de l'Étudiant PEC-G devra respecter les exigences de l'IES d'accueil et les critères établis dans l'article 49 de la Loi no 9.394 du 20 décembre 1996, à l'exception des interdictions prévues aux paragraphes VI e VII de l'article 12.

§1er Le transfert pour la poursuite d'études du même cours ne pourra s'effectuer entre les IES participantes qu'une seule fois, uniquement à la fin de la première année d'études.

§2 L'IES acceptant le transfert vers une autre IES devra immédiatement veiller à l'envoi des documents relatifs au transfert à la Police Fédérale, afin que le registre des étrangers soit mis à jour, en vertu de la Loi n° 6.815 de 1980.

§3 Il incombe à l'IES accueillant l'étudiant de communiquer ce fait au Ministère de l'Education et au Ministère des Relations Extérieures.

Art. 11. La participation d'étudiants du PEC-G à des programmes de mobilité académique impliquant un déplacement de l'étudiant avec une modification de ses conditions d'inscription, un changement temporaire de lieu de résidence ou de pays est interdite.

Art. 12. L'Etudiant PEC-G sera exclu du Programme s'il:

I - n'effectue pas son inscription dans les délais réglementaires de l'IES;

II - suspend son inscription sans justification ou abandonne son cours;

III - ne fait pas preuve d'assiduité minimale requise par l'IES dans chaque discipline;

IV - échoue à trois reprises dans la même discipline;

V - échoue dans plus de deux disciplines, ou dans un nombre de crédits équivalents, au cours du même semestre, à partir de la deuxième année ou du troisième trimestre du cours.

VI - obtient un transfert pour une IES qui ne participe pas au PEC-G ou qui ne satisfait pas aux dispositions de l'article 10 ;

VII - obtient une nouvelle entrée dans l'IES par un processus de sélection autre que celui du PEC-G;

VIII - obtient, pendant son cours, un visa différent de celui indiqué dans l'article 7 ou un statut migratoire différent, ou

IX - fait preuve d'une conduite inappropriée, constatée par procédure disciplinaire, dans le cadre de l'IES.

§1er On entend par conduite inappropriée celle qui attente aux règles de discipline de l'IES et à la législation brésilienne, et les manifestations ostensibles de transgression des règles de vie en société.

§2 L'interruption du cours n'est pas autorisée, sauf pour des raisons médicales, propres à l'étudiant ou à un parent de premier degré, y compris considéré comme parent par un lien affectif et non biologique, justifiées auprès de l'IES.

§3 S'étendent à l'Etudiant PEC-G les normes applicables aux membres du corps étudiant de chaque IES compatibles avec ce décret, y compris celles relatives à l'exclusion par manque de résultats académiques et par celles relatives à l'exclusion pour d'autres motifs, liés au comportement.

§4 Il incombe à l'IES de faire part de l'exclusion de l'Etudiant PEC-G à la Police Fédérale, au Ministère de l'Education et au Ministère des Relations Extérieures.

CHAPITRE V DISPOSITIONS FINALES

Art. 13. Il est interdit à l'Etudiant PEC-G d'exercer une activité rémunératrice similaire à un emploi, ou caractérisée par le paiement de salaires ou d'honoraires pour une prestation de service.

Paragraphe unique. L'Etudiant PEC-G est autorisé toutefois à participer aux stages prévus pendant son cursus de formation,

aux activités de recherche, aux cours ouverts au public et au monitoring, dans le respect de la législation relative aux résidents étrangers temporaires.

Art. 14. L'Étudiant PEC-G bénéficie d'une assurance couvrant les frais médicaux, dentaires et pharmaceutiques du « Sistema Único de Saúde » (SUS), selon les termes de la convention signée entre le Ministère des Relations Extérieures et le Ministère de la Santé, sans préjudice de la souscription par l'étudiant d'une assurance santé complémentaire.

Paragraphe Unique. En cas de décès, de maladie grave ou incurable empêchant la poursuite des études, le Ministère des Relations Extérieures pourra prendre en charge les coûts relatif au rapatriement de l'étudiant dans son pays d'origine, si l'étudiant se trouve dans l'incapacité financière de le faire et s'il existe au sein du Ministère les ressources budgétaires disponibles.

Art. 15. Les institutions faisant partie du PEC-G pourront, aux termes de la loi, attribuer une aide financière aux Etudiants-Convention, pour une durée limitée et incluse dans la durée du cours de formation, pour couvrir les frais d'hébergement, de transport ou d'alimentation, conditionnée dans tous les cas aux bons résultats scolaires.

Art. 16. Le lien de l'Étudiant PEC-G avec le Programme cesse avec la fin des études et l'obtention du diplôme.

§1er Il incombe à l'IES d'en informer la Police Fédérale, le Ministère de l'Education et le Ministère des Relations Extérieures immédiatement après l'obtention du diplôme.

§2 Le temps de séjour au Brésil de l'Etudiant PEC-G ne peut être prolongé au-delà de la durée légale prévue par le Statut de l'Etranger.

Art. 17. L'Etudiant PEC-G recevra obligatoirement, personnellement et gratuitement son diplôme, l'intitulé du cours et son historique scolaire, légalisés, à la mission diplomatique brésilienne où il s'était fait inscrire au PEC-G.

Art. 18. Les IES offrant des places pour le cours de portugais comme langue étrangère préparatoire pour l'examen du Celpe-Bras aux Etudiants-Convention, devront le faire par le biais de la signature d'un accord spécifique avec le Ministère de l'Education, garantissant les conditions et la bonne réalisation du programme.

Art. 19. Les Etudiants du PEC-G concernés par ce Décret sont exemptés de l'Examen National de Performance des Etudiants (ENADE), partie du Système National d'Evaluation de l'Enseignement Supérieur (SINAES), institués par la Loi n° 10.861 du 14 avril 2004.

Art. 20. Le Ministère de l'Education et le Ministère des Relations Extérieures maintiendront à jour leurs pages électroniques respectives sur le PEC-G, où ils feront figurer les

informations complémentaires et tout autre sujet s'y rapportant.

Paragraphe unique. Il est de la responsabilité de l'Etudiant PEC-G de se maintenir informé des obligations et devoirs découlant de sa participation au Programme en consultant régulièrement les pages web du Ministère des Relations Extérieures, du Ministère de l'Education et des IES.

Art. 21. Une communication circulaire conjointe des Ministres d'Etat de l'Education et du Ministère des Relations Extérieures fixera les dispositions sur la mise en œuvre opérationnelle du PEC-G.

Art. 22. Ce décret entre en vigueur à la date de sa publication.

Art. 23. Le Décret n° 55.613 du 20 janvier 1965 est abrogé.

Brasilia, le 12 mars 2013; 192ème de l'Indépendance et 125ème de la République.

DILMA ROUSSEFF

Antonio de Aguiar Patriota

Aloizio Mercadante

Ce texte ne remplace pas celui publié au DOU du 13.3.2013